

ACV

Communauté de Communes
Aubrac Carladez Viadène

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUBRAC CARLADEZ ET VIADÈNE

RECRUTE

1 TECHNICIEN RANDONNÉES (H/F)

AU SEIN DU PÔLE
TERRITOIRE AMÉNAGEMENT ATTRACTIVITÉ

FILIÈRE TECHNIQUE - CATÉGORIE B
CONTRAT DE PROJET : **3 ANS**

// À PROPOS DE NOUS...



La Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène (CCACV), née au 1er janvier 2017, est un EPCI regroupant 21 Communes du nord de l'Aveyron et comptant 10 004 habitants. Elle s'ancre au cœur du Parc Naturel de l'Aubrac, sur un territoire de moyenne montagne, et s'articule autour de 5 bourgs centre et 5 bassins de vie. Sur un territoire de 860 km², la considération des polarités s'inscrit comme la logique essentielle du lien aux communes, du maillage des services et du déploiement des projets.



L'EPCI fonctionne avec 80 agents, autour de cinq pôles : ressources ; cohésion sociale ; patrimoine et projets ; eau et milieux aquatiques ; territoire, aménagement et attractivité.



Malgré ses potentiels d'activités économiques liées à l'agriculture, au tourisme et à l'industrie, ses ressources naturelles, son cadre de vie qualitatif et son identité reconnue, le territoire souffre d'une démographie fragile, un défi fort dont les élus et les équipes se sont saisis avec conviction en construisant et animant une politique d'attractivité adossée à l'identité et aux valeurs locales.

Le projet de territoire s'articule autour de 3 axes stratégiques :

- 1. Révéler l'Aubrac, Carladez Viadène comme un territoire de vie choisi.**
- 2. Comprendre et protéger un cadre de vie de haute qualité paysagère et environnementale.**
- 3. Accompagner une économie de marque en mouvement et au service du territoire.**

En valorisant ses ressources identitaires (naturelles, sociales, humaines), la Communauté de Communes entend se poser comme un territoire engagé dans les défis sociétaux contemporains et comme un espace rural différenciant.

// CONTEXTE

Le tourisme nourrit les flux économiques de l'EPCI. Nature et paysages sont ses atouts majeurs et la randonnée est une des activités phares du territoire. La communauté de communes dispose de compétences non obligatoires en la matière depuis 2018. Elle reconnaît d'intérêt communautaire les GR, dont le GR 65, Chemin de Compostelle avec un classement UNESCO, qui traverse le territoire, les GRP comme le Tour des Monts d'Aubrac ou le Camin d'Olt qui traversent aussi, et 5 sentiers de petites randonnées du topoguide « l'Aveyron à pied » du CDRP. Parallèlement, EPCI et communes ont engagé une réflexion sur la qualification de la petite randonnée avec pour objectif de proposer une offre plus cohérente et conforme à la représentation attendue d'un territoire Pleine Nature. La Communauté de Communes a piloté la réalisation d'un « schéma directeur pour la qualification de l'offre de la petite randonnée et l'étude d'une diversification vers des itinéraires multi-pratiques » (analyse de 60 petites randonnées et préconisations de mise en valeur). **Ce travail a permis de confirmer la nécessité d'accompagner une montée en gamme de l'offre de randonnée considérée comme réellement identitaire en Aubrac Carladez Viadène.**

Ainsi, le Conseil Communautaire a délibéré en novembre 2024 afin de conforter les communes dans leurs responsabilités et leur pouvoir de décision tout en renforçant leur capacité à agir grâce à la **création d'un poste de technicien chargé de la coordination et du déploiement d'outils collaboratifs en faveur de l'activité randonnée.**

// DESCRIPTION DU POSTE

Le technicien « randonnées » coordonne et met en œuvre la politique randonnées de la CCACV et des communes membres de l'EPCI. Il est l'appui technique des collectivités en matière d'itinéraires de randonnées et de leurs équipements.

Il élabore avec les élus, les services, les partenaires, la stratégie de valorisation et de gestion des chemins. Il conseille les collectivités en matière de labellisation et de protection des itinéraires.

Il pilote, contrôle et surveille les chantiers d'entretien et de restauration des chemins et des équipements.

Il veille à la cohérence des aménagements et des équipements.

Il assure la réalisation et le suivi cartographique en matière de randonnées.

// MISSIONS

PROPOSER - ACCOMPAGNER - PROGRAMMER

- Assurer la coordination des politiques communales et communautaire en matière de randonnées : cohérence, et continuité
- Réaliser le programme d'aménagement des chemins de randonnées des communes et de l'EPCI
- Coordonner les actions des différents intervenants publics : communes, EPCI, Office du Tourisme, Comité Départemental de Randonnée Pédestre, Département, PNR etc.
- Organiser l'ingénierie nécessaire et les conventions de partenariats pour le fonctionnement et l'investissement
- Fournir des argumentaires techniques pour faire arbitrer et opérer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques
- Proposer des adaptations au programme en fonction des bilans d'étapes et des demandes des communes
- Assurer la gestion administrative et financière des opérations : montage dossiers de financement, tableaux de suivi, préparation budgétaire et gestion financière
- Participer à l'élaboration d'un plan pluriannuel permettant de disposer d'une vision globale des projets d'investissement pour les communes et l'EPCI.

- Concevoir les outils d'observation, de veille, de prospective et/ou d'évaluation pour éclairer les choix politiques et proposer de nouvelles actions
- Assurer et accompagner le montage opérationnel des travaux retenus et conduire leur réalisation

COORDONNER, CONTRÔLER ET SURVEILLER

- Engager et piloter les études en matière de randonnées réalisées en interne ou externalisées
- Rédiger les clauses techniques des marchés publics et contrôler leur exécution ;
- Coordonner et contrôler les travaux de maintenance ou de création des chemins et des équipements
- Assurer la surveillance des travaux, contrôler et vérifier le respect de la signalisation et des règles de sécurité sur les chantiers ;
- Contrôler la gestion et l'engagement des dépenses ;
- Contrôler les pièces relatives à l'exécution du chantier ;
- Rédiger les comptes rendus de chantier
- Réceptionner et évaluer les travaux

CARTOGRAPHIER ET ÉVALUER

- Construire et mettre à jour la base de données de gestion SIG/ Geotrek (état, caractéristiques, typologies, itinéraires balisés, interventions, positionnement des équipements et signalétique...)
- Réaliser des cartes thématiques et stratégiques
- Évaluer les résultats et planifier des actions correctives.



// CE PROFIL QUE NOUS RECHERCHONS...

FORMATION REQUISE

Bac+2 ou +3 ou expérience équivalente,
dans les domaines de :

- la **géographie et l'aménagement du territoire**
- les **sports de nature ou le tourisme**

associée à des compétences confirmées en **géomatique**

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES REQUISES

- Pratique de la randonnée
- Maîtrise de la géomatique /SIG (notamment Geotrek)
- Lecture de carte, utilisation d'un GPS
- Enjeux liés à la randonnée et aux activités de pleine nature
- Maîtrise de la législation sur les chemins de randonnée
- Commande publique
- Géographie du territoire et connaissance des acteurs de la randonnée
- Connaissances en entretien et réfection de chemins et équipements
- Connaissance des enjeux et techniques liés au balisage physique et numérique

SAVOIR-FAIRE

- Capacités rédactionnelles et de synthèse
- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'organisation, de l'initiative et de l'autonomie

SAVOIR-ÊTRE

- Sens du contact avec les élus, les partenaires
- Sens du service public
- Connaissance et conscience de l'environnement, des enjeux et contraintes d'un EPCI et de communes en milieu rural
- Adaptabilité

// CONDITIONS D'EXERCICE

- Poste à temps complet, basé sur le bassin de vie du candidat avec déplacements fréquents sur le territoire de la Communauté de Communes et au-delà (PNR Aubrac et départements limitrophes)
- Permis B obligatoire - Véhicule de service partagé
- Rémunération : selon grille statutaire des techniciens territoriaux + RIFSEEP + participation mutuelle et prévoyance + action sociale
- Organisation du temps de travail : 35 heures sur 4, 4,5 ou 5 jours
- Télétravail possible dans la limite de 1,5 jours par semaine (pas de télétravail si semaine de 4 jours)
- Horaires réguliers pouvant être modifiés en fonction des pics d'activité et/ou des nécessités de service
- Disponibilité en soirées et week-end, jours fériés possibles
- Responsable hiérarchique direct N + 1 : Chef de pôle

Prise de poste : 1er avril 2025

**CANDIDATURE À
ADRESSER**
avant le **15 mars 2025**

CV et lettre de motivation

par e-mail :
contact@ccacv.fr

ou par courrier :
**Communauté de
Communes Aubrac
Carladez Viadène**
Monsieur le Président
1, rue Lavernhe
12 210 LAGUIOLE

Informations :
Marie-A BIGAS
Responsable Pôle Territoire
Aménagement Attractivité
07 56 42 48 13
ma.bigas@ccacv.fr

POUR FINIR DE VOUS CONVAINCRE :

La Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène vous accueille en Aveyron au cœur du Parc Naturel de l'Aubrac.

Patrimoine naturel et paysages préservés, espaces infinis et couleurs lumineuses seront désormais votre quotidien.

Aligot, bœuf fermier Aubrac et gentiane vous ramèneront au goût de l'essentiel. C'est dans un exceptionnel bâti de tradition que vous installerez votre nouvelle vie.

Vous découvrirez comment notre territoire s'est organisé pour offrir à chacun, avec malice et innovation, des services essentiels de proximité, des animations festives partagées, des prestations culturelles étonnantes. Dans nos écoles,

nos associations sportives, nos clubs de loisirs, nos commerces, nos maisons de services... c'est une véritable vie de village avec sa sérénité et ses solidarités que vous allez savourer. L'excellence ici se loge en effet dans le lien social ! Vous serez personnellement accueilli et accompagné pour réussir votre installation. C'est un territoire aux valeurs humaines sûres qui vous attend pour donner à votre projet de vie toutes les clefs de son succès !

